



Ecole primaire
Maurice GENEST
25 rue Victor Basch
63200 RIOM
Tel : 04/73/38/04/11
@ : ecole-elem.m-genest.riom.63@ac-clermont.fr
<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0631930f>

Compte rendu du second conseil d'école du jeudi 9 mars 2023

Présents :

Représentants de parents : Mme FRIGOLA-MONDRIA, Mme WOJAK, Mme FLEURY, Mme HOURLIER, Mme BELZ, Mme CALVEZ, Mme HEBERT, Mme VATHERE

Mairie : Mme ECHAUBARD, M. VERMOREL, adjoint aux affaires scolaires et Mme CHAMPEL, conseillère municipale

Représentants des élèves : Robin FABREGUETTES (CE2) et Coline DEL RIO (CM1)

Enseignants : Mmes NALLET, BAUFOND, MONNET, GONZALEZ, BARNOLA, CORBELIN, ROSSIGNOL, SALANON, MIRET, CENCERRADO, INACIO, POUMEROL, CHEVILLOT, PRIOLET, GALINAUD, MARC et M DEBARD

ATSEM : Mme PARRET

Excusées : Mme SANCIER, IEN Riom Limagne, M. BENVENISTE, Mme VLUGGENS, Mme COUDIGNAT, Mme PRUNIERE, M. DU COUEDIC, Mme GOSS SCHWING et Mme LAMOUR, parents d'élèves, Mme CHOTARD, enseignante RASED

1. Présentation du conseil d'enfants par les délégués des élèves

Coline et Robin ont été choisis comme représentants des élèves au conseil d'école. Ils ont expliqué leur rôle de délégué d'élèves.

Le conseil d'école des enfants est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié pour l'aménagement de l'école, les conflits dans la cour de récréation, un projet particulier d'action, etc. C'est un lieu de propositions et d'écoute, de négociations, de prise de décisions et de régulation.

Les enfants (de la GS au CM2) :

- réfléchissent, au sein de la classe, à des questions, problèmes... qui vont venir alimenter l'ordre du jour du prochain conseil d'école des enfants ;
- présentent le projet de leur classe, par l'intermédiaire de leurs délégués, et en discutent avec les autres enfants et avec les adultes lors du conseil ;
- mettent en place et font respecter les décisions prises lors du conseil.

Lors des conseils, ils ont travaillé sur différentes thématiques :

- ***La vie dans l'école*** : les temps scolaires, les temps de cantine. Constat est fait par les élèves que certains d'entre eux ne respectaient pas les règles et leurs camarades. Lors de la période Covid, les élèves ont fonctionné centrés sur leur classe. Cette année, la mixité a été vécue douloureusement par les plus jeunes donc il a été décidé de créer un règlement commun à l'ensemble des temps (périscolaires et scolaires), une échelle des sanctions a été réalisée. Il n'y a pas d'exclusion car cela n'existe pas sur le temps scolaire mais cela est possible sur le temps périscolaire. Les parents sont avertis dès le 4^{ème} échelon. En salle de réflexion, les élèves sont amenés à réfléchir sur des questions : « Pourquoi as-tu agi ainsi ? », « Trouves 5 manières de t'améliorer » ...

Un atelier va être fait en périscolaire afin de présenter chaque règle avec des dessins et sous forme d'affiches qui seront accrochées et présentées dans l'école.

- ***Le développement durable*** : les élèves demandent depuis plusieurs années différentes poubelles afin de faire le tri dans la cour. Une amorce de projet voit le jour cette année avec le lycée Pierre Joël Bonté. Ce dernier élaborera les poubelles, les élèves de l'école rédigeront le cahier des charges.
- ***Le journal de l'école*** : les délégués sont en attente des articles des classes pour commencer la mise en page. Il y a un journal dans l'année, le périscolaire est impliqué dans le projet. Le projet Webradio donnera lieu à une publication des productions sur le site de l'école mais aussi pourra enrichir le journal par l'inclusion de QR codes.

La directrice transmet chaque compte-rendu de conseil d'élèves à la Mairie.

2. Les effectifs

Les effectifs actuels sont de 321 élèves sur le groupe scolaire : 110 élèves en maternelle et 211 élèves en élémentaire.

Prévisions 2023-2024 : La carte scolaire 2023-2024 a été étudiée par la DSDEN. Une fermeture de classe est prévue pour la prochaine rentrée scolaire pour l'école. Il y aurait 315 élèves, pour une moyenne de 22,7 élèves par classe.

Les inscriptions ont débuté le 06 mars. La baisse des effectifs est notable, elle se constate sur tout le territoire (local et national). Elle impacte l'école sur tous les niveaux (environ 10 élèves en maternelle et le même nombre en élémentaire). L'école étant une école primaire, une classe de GS-CP pourrait être mise en place pour l'année 2023-24 afin de garder un nombre d'élèves équilibré sur tous les cycles. La classe physique qui fermera sera la plus petite (actuellement la classe de Mme Priolet). Le départ enseignant sera Mme Galinaud qui n'était affectée sur l'école que pour cette année scolaire.

La salle libérée serait fléchée pour l'UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) et pour l'étude du soir. Il n'y a pas de normes d'effectifs maximum par classe, excepté pour les classes de GS, CP et CE1 plafonnées à 24 élèves. Sur RIOM, il y a une ouverture en maternelle à Pierre Brossolette sinon les effectifs des élèves sur la ville sont en baisse.

3. Présentation du RASED et de l'UPE2A :

o Le RASED

La structure complète d'un **Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté** est constituée d'un psychologue, d'un maître E (à dominante pédagogique) et d'un maître G (à dominante rééducative).

Le poste de maître G de l'école a été fermé en 2020.

- La psychologue scolaire (Mme FROMENT) est arrivée cette année. Elle aide à l'analyse de la situation particulière d'un enfant en liaison étroite avec la famille et les enseignants. Elle réalise des observations, des bilans et des suivis psychologiques, analyse et interprète les données recueillies. Elle mène des entretiens avec l'enfant, les enseignants et avec les parents. L'accord parental est demandé.

- Le « maître E », enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante pédagogique (Mme CHOTARD) apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées dans le cadre des activités scolaires. Elle intervient en relation duelle, en petit groupe ou même dans la classe à la demande des enseignant(e)s. Elle n'a pas de contact direct avec les parents. Elle peut rencontrer directement l'enfant sans l'accord des parents car elle est enseignante. Elle est présente régulièrement à Maurice Genest mais elle fait des heures dans d'autres écoles.

- Le « maître G », enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante rééducative (absent à Maurice Genest) apporte une aide aux élèves qui ont du mal à s'adapter au milieu scolaire. Il travaille en petits groupes et selon différents axes (jeux, libération de la parole, etc). Il réalise de nombreux entretiens avec les élèves pour améliorer leur comportement.

Pour cette année scolaire, 49 demandes de suivi ont été faites : 23 élèves ont été pris en charge par la psychologue scolaire. La maitresse E assure le suivi de 21 élèves. 9 élèves seraient susceptibles d'être pris en charge par le maître G mais ils n'ont actuellement pas de suivi. Ce nombre est à minima, car certains collègues sachant qu'il n'y a pas de maître G, ne font pas de demandes de suivi.

Mme CHOTARD assure aussi cette année un co-enseignement en GS et en CE1/CE2.

o L'UPE2A :

C'est une **Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants**, un dispositif d'accompagnement des élèves allophones. Il n'y a pas d'intervention en maternelle alors que cela pourrait être utile pour certains. Les élèves intègrent la classe en fonction de leur tranche d'âge (les élèves d'âge CP ne peuvent pas être inscrits en GS). Ensuite, ils sortent de la classe pour réaliser des séances de français en petit groupe afin de réaliser un soutien linguistique. Il y a actuellement 6 postes d'enseignants sur ce dispositif sur le département. Deux personnes travaillent à mi-temps sur ce poste pour le secteur de Riom, les missions principales sont le positionnement des élèves et leur suivi sur 1 ou 2 ans. Il y a une grande disparité dans le profil des élèves accueillis car certains n'ont jamais fréquenté l'école, et ont souvent un vécu très compliqué. Le nombre d'élèves entrant dans ce dispositif croît depuis 2019 (ouverture du poste), passant de 25 élèves à 36 aujourd'hui, avec des moyens constants.

A l'école, 11 élèves d'élémentaire répartis en 3 groupes sont concernés 1 à 3 h par semaine. Ils devraient avoir normalement 6 à 9h par semaine.

L'aide du RASED et de l'UPE2A est un véritable soutien pour l'équipe enseignante.

4. Point mairie

- **Sécurisation aux alentours de l'école :** Un passage piéton est demandé sur la place de la Fédération afin de sécuriser le passage des élèves sur ce parking même si la mairie a expliqué que le centre-ville était un lieu de

rencontre et qu'il n'y avait pas de besoin de matérialiser. La demande a été faite, ils vont étudier la possibilité de faire quelque chose avec les services techniques. Ils étudient actuellement avec l'architecte des bâtiments de France l'amélioration de la signalisation verticale. L'éclairage de la rue Victor Basch, de la rue du Nord et de la place de la Fédération va être repris et ces travaux devraient permettre d'améliorer la visibilité avec un renforcement d'un cheminement piéton.

Les parents d'élèves expliquent que c'est l'ensemble de l'accessibilité de la place de la Fédération qui doit être étudié car avec des poussettes ou avec un fauteuil roulant, il est très difficile de circuler.

- **Numérique** : Le renouvellement du matériel informatique a été programmé sur 3 années (2022, 2023, 2024). Cette année, les classes de maternelle ont été équipées avec des ordinateurs. C'était avec le budget 2022. Sur le budget 2023, il est prévu le renouvellement complet de l'équipement informatique du groupe scolaire Jean Rostand. En 2024, les renouvellements des équipements des trois autres écoles seront programmés. (Remplacement des TNI, mallette de 5 tablettes en maternelle et mallette d'ordinateurs portables en élémentaire).

Budget du renouvellement complet en informatique pour les 4 groupes scolaires : 305 000€ HT.

- **Affichage** : les parents demandent un panneau d'affichage plus grand. Une récupération d'un panneau existant va être faite en fin d'année.
- **Navettes scolaires municipales** : (plusieurs types de navettes : des navettes pour aller à Loubeyrat, des navettes sportives, des navettes « diverses ».) Face à l'augmentation des coûts et à un budget constant, la mairie a annoncé aux écoles une baisse du nombre de navettes (Loubeyrat et Riom). Jusqu'à présent, toutes les demandes recevaient une réponse positive. Pour l'année civile 2023 : Maternelle : 3 navettes Loubeyrat, 5 navettes diverses / élémentaire : 5 navettes Loubeyrat, 5 navettes diverses. Actuellement, ce nombre sera déjà atteint d'ici juin. Ce nouveau quota impactera donc la rentrée prochaine

Les navettes piscine seront toujours allouées, quel que soit le nombre de séances car faisant partie des programmes scolaires.

- **Piscine** : la piscine ouvre à nouveau à la fin du mois de mars (uniquement le bassin de 25 m). Il avait été donné priorité au cycle 3 pour cette année, car ces élèves étaient le plus pénalisés par les restrictions liées à la pandémie de COVID. Les CM1 iront 1 fois par semaine à la piscine à partir de la réouverture.
- **Visite self collaboratif** : Les parents ont bien apprécié la visite de la restauration scolaire et de la cuisine centrale, les enfants sont satisfaits, se débrouillent très bien et les parents notent une réelle amélioration au niveau du bruit. Ils souhaiteraient que les élèves puissent aller visiter la cuisine centrale. M. Vermorel indique que c'est tout à fait possible. La nutritionniste de la cuisine centrale peut également intervenir sur le temps scolaire pour expliquer les principes de la nutrition.
- **FIS** : (Fond d'initiative scolaire) La mairie a une enveloppe de 5000 € pour l'ensemble des écoles de la ville. Les classes qui souhaitent bénéficier de ce fond doivent rédiger un projet, des points sont attribués selon des critères transparents et communs aux écoles. 3 projets déposés par notre école ont bénéficié d'une aide : Danse du monde en lien avec les JO (454,55 €) (2 classes de CP et de CE1CE2), voyage dans la vallée de Chaudefour 568,18€ (4 classes de Cp et de CE1/CE2) et voyage avec nuitée 568,18€ (2 classes PS/MS et PS/GS)

5. Madeleines Bijou et Spectacle accueilli au Rexy

- **Spectacle « Le diable au cor » au Rexy** : Bénéfice de 874,50€ (après paiement du service de sécurité). Une troupe de théâtre a offert à l'école une représentation au Rexy. Elle est venue bénévolement et elle a offert les droits d'auteur. Belle soirée pour les personnes qui se sont impliquées mais regret de la faible participation des familles de l'école (100 places seulement, beaucoup de personnes extérieures à l'école).
- **Madeleines BIJOU** : ≈ 567€ de bénéfice

Ces bénéfices vont être une aide pour financer les différentes sorties scolaires.

6. Les projets, activités et sorties à venir :

- Les photos. Une harmonisation a été faite avec ce qui est réalisé sur d'autres groupes scolaires de la ville de Riom (R. Cassin et P. Brossalette). Les tarifs ont également été homogénéisés, ce qui conduit à une petite hausse pour l'école Maurice Genest.
- Poursuite des projets en lien avec le Patrimoine, RLV et le cinéma Arcadia (Projet sur l'eau, Ecole et cinéma...)
- Poursuite du projet Danse des classes de Mme MIRET et de Mme GONZALEZ

- Projet jardin pour les classes de GS et CPa avec les serres municipales
- Sorties à Loubeyrat
- Carnaval : journée déguisée le jeudi 6 avril, avant les vacances de printemps. Ce n'est pas le vendredi 7 avril car les CM2 sont au collège ce jour-là.
- Préparations des sorties scolaires de fin d'année avec ou sans nuitées : Certaines sont déjà bouclées car elles ont été organisées très tôt ou elles se passent pendant le temps scolaire :
 - **Jeudi 22 et vendredi 23 juin** : Pour les PS/MS et PS/GSa : Voyage de 2 jours sur les « 4 éléments » à Belleneave
 - **Mardi 2 mai** : Pour les CPb, CE1/CE2a, b et c : Voyage autour de l'eau dans la Vallée de Chaudefour
 - **Jeudi 15 juin** : Pour les MS, GS, PS/GSb, CPa et CE1/CE2d : Voyage autour de l'eau La Catiche Aubusson

Pour les autres voyages, les transporteurs ont maintenant du mal à avoir des conducteurs et il est très difficile d'avoir un transport en dehors des heures scolaires

- CM1 : sortie canoë kayak sur la Sioule avec les correspondants d'Enval. Cette sortie va certainement être réorganisée pour être réalisée dans le temps scolaire,
- CM1/CM2 : voyage au mont Mouchet. La réalisation de ce voyage est incertaine car vu la distance du Mont Mouchet il sera difficile d'organiser une sortie dans les horaires scolaires.

- Spectacles de fin d'année à la salle Dumoulin ou au Rexy en préparation.

- Spectacle cycle 1 et CP Mme CORBELIN : mardi 16 mai au Rexy,
- Spectacle CPa et CE1/CE2d : Mardi 30 mai au Rexy
- Spectacle CE1/CE2a, b et c : Mardi 13 juin au Rexy
- Spectacle cycle 3 : Jeudi 29 juin à Dumoulin
- Temps de présentation à l'école des arts pour le projet Carnet de voyage de la classe de Mme CORBELIN

La directrice précise que ce sera de plus en plus difficile de faire des sorties scolaires compte tenu des budgets restreints et des augmentations de prix. Dans un premier temps, il faudra mieux cibler la communication sur la coopérative scolaire, son rôle et son fonctionnement, proposer d'échelonner les dons sur l'année.

7. Point APE

- Sapins de Noël : Des sapins ont été vendus et ont rapportés 119€. Beaucoup de travail pour peu de bénéfices, cette action ne sera donc pas reconduite.
- Chocolats de Pâques : Les bons de commande ont été récupérés. 516€ de bénéfice (plus que l'an dernier).
- Conférence Ciné-débat le mercredi 29 mars : L'APE organise une conférence sur le thème « Mon corps, c'est mon corps » à la Maison des Associations à 18h30, en collaboration avec l'APE de l'école Jean Rostand. Cette première conférence est destinée à un public adulte (familles, enseignants, animateurs...). Un deuxième temps pourra être envisagé à destination des enfants.
 - Boum en lien avec l'Association des centres sociaux : le samedi 1^{er} avril, salle du quartier des Tanneries : sur inscription (60 personnes maximum) avec atelier le matin (décoration salle - cuisine), ateliers animation de 13h30 à 15h30 (maquillage...), puis boum de 15h30 à 16h30 et enfin, le goûter préparé le matin. Temps gratuit dont l'objectif est de créer de la convivialité.
 - Dimanche 14 mai après-midi jeux : Ce moment est totalement gratuit. C'est un moment d'accueil et d'échanges famille-enfant.
 - Kermesse : Une kermesse sera organisée en maternelle. La date reste à définir.

L'APE recherche des bénévoles donc tout volontaire est le bienvenu.

Le prochain conseil d'école aura lieu **le mardi 20 juin à 18h**.

Les secrétaires de séance :

B. CHEVILLOT, C. SALANON et N. PRIOLET

La directrice :

V. BAUFOND